



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 101166

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants, sur la mort le 19 février 2011 d'un soldat français en Afghanistan. Il souhaiterait connaître les circonstances de cette mort.

Texte de la réponse

Dans le cadre du difficile combat en faveur de la paix et de la stabilité du monde que mène la France en Afghanistan, le sous-groupement tactique interarmes (SGTIA) Chamois du GTIA Kapisa a lancé, le 19 février 2011, une opération baptisée Guardian, afin de sécuriser la relève d'un groupe de conseillers français de l'armée afghane présent dans la vallée d'Alasay. Au terme de cette action, vers 19 h 45, le SGTIA, escorté par une section américaine spécialisée dans l'ouverture d'itinéraires minés, a entrepris de rejoindre sa base de Nijrab, située à une quinzaine de kilomètres plus au nord. Vers 20 h 15, une section du SGTIA est tombée dans une embuscade à proximité du village de Landakhel. Un tir de roquette antichar ennemi a atteint l'un des véhicules de l'avant-blindé français, blessant grièvement deux de ses occupants. Malgré la prise en charge rapide des blessés par le médecin de l'unité, l'un des deux militaires, soldat du 7^e bataillon de chasseurs alpins de Bourg-Saint-Maurice, est décédé à 21 h 10. Tombé en héros au champ d'honneur, mort au service de la France lors de l'exécution de sa mission, le soldat décédé a été élevé, à titre posthume, au grade supérieur. La médaille militaire, la croix de la valeur militaire avec palme, ainsi que les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, témoignages de l'exemplarité et du sens du devoir de ce militaire, lui ont par ailleurs été remis par le chef d'état-major de l'armée de terre et par le ministre de la défense et des anciens combattants.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101166

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1^{er} mars 2011, page 1905

Réponse publiée le : 26 avril 2011, page 4263